



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Février 2016 : Reprise anticipée dans le secteur de la construction

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 5.4% à la fin du mois de février 2016, en diminution de 0.1 point par rapport à fin janvier 2016. Cette baisse concerne principalement les professions liées au domaine de la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'établit à 20'096, soit une baisse de 344 personnes par rapport à la fin du mois de janvier 2016 (-1.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ reste stable à 27'327 personnes (-0.1%). En 2015, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi avait également reculé entre janvier et février mais de manière moins marquée (respectivement -121 et -7 personnes).

Au cours du mois de février 2016, les ORP vaudois ont inscrit 2'919 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2'932 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1'711, en hausse de 13.6% par rapport à janvier 2016.

La baisse du chômage se constate pour l'essentiel dans les professions de la construction (-199 chômeurs), ainsi que chez les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (-38) et les « employés de maison, nettoyeurs de locaux » (-30).

Sur le plan régional, six districts sur dix voient leur taux de chômage diminuer ce mois. En recul de 0.3 point, les districts de l'Ouest lausannois (6.2%) et d'Aigle (6.0%) présentent les replis les plus marqués. Alors que les districts de la Broye-Vully (6.2%) et de Lavaux-Oron (3.8%) affichent une progression de leur taux de chômage (+0.1 point), ceux de Lausanne (7.0%) et de Morges (4.2%) conservent des taux inchangés.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'500, en hausse de 105 personnes sur un mois (+4.4%) et de 48 sur un (+2.0%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.7%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 mars 2016

Renseignements: DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-francois.vodoz@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).